



Palliative FLASH ©

Soins palliatifs au quotidien

Ligue pulmonaire vaudoise : prise en charge pluridisciplinaire des patients

Quiz

- L'ordonnance 6¹ ne peut être prescrite que par :
 - Un médecin pneumologue
 - Un médecin traitant
 - Un médecin quelle que soit sa spécialité
- La ligue pulmonaire prend en charge des patients souffrants uniquement de BPCO ?

Vrai ?
Faux ?
- Qui peut bénéficier des prestations sociales de la LPVD ?
 - L'ensemble de la population vaudoise
 - Les patients souffrant de pathologie pulmonaire ainsi que leurs proches
 - Les patients souffrant uniquement de diabète
- Le service psychosocial de la Ligue pulmonaire est associé à la prise en charge globale du patient ?

Vrai ?
Faux ?

L'analyse des besoins est sans cesse réévaluée au fur et à mesure du développement de la maladie. Le soignant et la conseillère sociale collaborent avec les divers partenaires, dont nos collègues palliativistes entourant le patient. Ils organisent des réseaux réunissant tous les acteurs de la prise en charge, dans le souci de répondre aux besoins en évolution du patient. Ils mettent en place le maintien à domicile et restent présents dans l'accompagnement de fin de vie. Après le décès, un soutien aux proches est proposé.

Le **Service prévention et promotion de la santé** développe notamment des projets de santé en entreprise, le cours Stop Tabac, des séances d'informations grand public sur l'apnée du sommeil ainsi que le dépistage des maladies pulmonaires en effectuant des tests de fonction pulmonaire. Il participe à différentes manifestations de professionnels ou destinées au grand public.

¹ <https://www.liguepulmonaire.ch/fr/ligue-pulmonaire-vaudoise/page-daccueil.html>

¹ Conseils et soins ambulatoires ou à domicile

¹ Continuité de la prise en charge

Références : 1. Assessment of the risk of obstructive sleep apnoea syndrome among healthcare workers [Özge Aydın Güçlü](#)¹, [Mehmet Karadağ](#)², [Yavuz Selim İntepe](#)³, [Turan Acican](#)⁴, [Sertaç Arslan](#)⁵, [Bünyamin Sertoğulları](#)⁶ PMID: 31130135 DOI: 10.5578/tt.68166
2. *Approche intégrée* : http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0010/79219/E93680.pdf
3. Debbie Singh, Health Services Management, Centre, University of Birmingham, Royaume-Unie
Graber, J., & Nadot-Ghanem, N. (2011). Le défi de l'interdisciplinarité et de la continuité des soins. Dans C. Sager Tinguely & C. Weber (Ed.), *Précis de chronicité et soins dans la durée*, p.168. Rueil-Malmaison: Editions Lamarre

Rédigé par
Geenens Aurore LPVD
Gremaud Laurence LPVD
Felley Bélaz Patricia LPVD

Comité de rédaction
Prof. GD Borasio, Service soins palliatifs CHUV
G. Behaghel Service soins palliatifs CHUV
Dr F. Diawara Hôpital du Valais
Y. Gremion, EMSP Voltigo, Fribourg
F. Lurati-Ruiz, EMSP RSHL, CHUV
D. Neves, Hôpitaux universitaires Genève
Dr Vianney Perrin, RSLC
J. Pralong, Fondation Rive-Neuve
T. Puig, Home Mon Repos, La Neuveville
C. Schmidhauser, palliative vaud
G. Spring, Aumônerie CHUV

1. Réponses Quiz p 1 :

- C
- Faux
- B
- Vrai

Informations et ressources en soins palliatifs pour les différents cantons romands

VAUD : <http://www.palliativevaud.ch>
GENEVE : <http://www.palliativegeneve.ch/>
FRIBOURG : <http://www.palliative-fr.ch/fr>
VALAIS : <http://www.palliative-vs.ch/>
Arc Jurassien (BE JU NE) : <http://www.palliativebejune.ch/accueil/>

Veuillez plier le long de cette ligne

palliative vaud

E-mail coordination : corinne.schmidhauser@palliativevaud.ch

Les Palliative Flash sont accessibles sur : <http://www.palliativevaud.ch/professionnels/documentation>

Ligue pulmonaire vaudoise : prise en charge pluridisciplinaire des patients

La Ligue pulmonaire vaudoise (LPVD) fait partie des différentes ligues pulmonaires cantonales, chapeautées par la Ligue pulmonaire suisse (LPS). Toutes s'engagent en faveur des patients atteints de maladies pulmonaires, insuffisants respiratoires et tuberculeux, ainsi que de leurs proches. Elles leur offrent conseils et accompagnement et les aident à améliorer leur mobilité et leur qualité de vie. La LPVD collabore avec les équipes mobiles de soins palliatifs afin d'optimiser la prise en charge palliative de certains de ses patients. Chaque ligue cantonale organise les prestations qu'elle souhaite mettre en œuvre.

La LPVD est une association à but non lucratif qui fait partie des organisations de soins privés à domicile (OSAD) du canton de Vaud. Elle compte 70 collaborateurs, dont une quarantaine de soignants qui travaillent sous prescription médicale.

L'équipe soignante représente des profils professionnels variés :

Une équipe d'ASSC (assistants en soins et santé communautaire), avec brevet fédéral - Conseiller en maladies respiratoires s'occupant de patients souffrant d'apnée du sommeil. et équipés d'une CPAP thérapie¹

Les consultations ont lieu dans les bureaux de la LPVD mais aussi au Centre du sommeil du CHUV ainsi qu'à l'Hôpital de Morges. Les ASSC collaborent étroitement avec les pneumologues.

Une équipe d'infirmiers et de physiothérapeutes accompagne les patients souffrant d'insuffisance respiratoire chronique :

- Sous oxygénothérapie avec concentrateur fixe ou portable, voire oxygène liquide selon les situations.
- Sous ventilation non invasive (VNI), afin d'optimiser les échanges gazeux.
- Ayant besoin d'une aide mécanique à la toux appelé Cough Assist, si le débit de pointe à la toux est inférieur à 160l/min dans le but d'aider à l'expectoration.
- Les autres prestations regroupent la physiothérapie à visée respiratoire, l'usage d'un dispositif d'aspiration portable buccale ou le recours à un aérosol.
- Un service de piquet, sans déplacement, couvre la période de 17.00 à 8.00 heures le lendemain, 7 jours sur 7 (021/ 623 38 00).

Une autre équipe, sur ordre du médecin cantonal, s'occupe des enquêtes d'entourage pour les personnes atteintes d'une tuberculose.

Les consultations ont lieu dans des locaux répartis sur tout le canton, dans les hôpitaux ou au domicile du patient, en collaboration avec les médecins et les hôpitaux.

Les prescriptions, détaillées sur le site de la LPVD¹, sont remplies par un médecin, à l'exception des suivantes : CPAP, oxygénothérapie de longue durée, VNI et Cough Assist qui nécessitent un médecin pneumologue. Une intervention au domicile du patient, sans appareil, est possible à la demande d'un médecin sous ordonnance 6¹ pour une surveillance ou des soins spécifiques. L'ordonnance pour l'oxygène est limitée à trois mois ; celle-ci peut être prolongée lors d'un accompagnement palliatif.

La LPS propose **un concept « de prestations de conseil intégrées »**, suivi par certaines ligues, dont la LPVD. Le but poursuivi est de maintenir la qualité de vie du patient tout au long de la maladie, en recherchant un équilibre entre gestion de la maladie, organisation de la vie quotidienne et l'histoire de vie du patient. La collaboration avec les équipes mobiles des soins palliatifs s'effectue dans tout le canton.

La prise en charge est multidisciplinaire au sein de la LPVD, associant le personnel logistique, l'équipe psychosociale, l'équipe de la prévention et les soignants, comme le montre la prise en charge type suivante :

À la suite de la prescription du pneumologue pour un appareil respiratoire, le service logistique organise la mise en place de l'appareil et assure son entretien. Le soignant effectue une analyse des besoins globaux, selon le concept cité ci-dessus. Ce concept englobe les soins et l'accompagnement de fin de vie. Il suit le parcours du patient tout au long de la maladie, en tant que personne de référence¹.

Le service psychosocial offre des prestations individuelles, pour les situations fragiles administrativement et/ou financièrement. Les conseillers se déplacent à domicile si nécessaire. Ils orientent, informent les patients, les renseignent sur l'octroi des différentes assurances sociales, proposent une analyse du budget, souvent impacté par la maladie et déposent des demandes d'aide financière dans certaines situations.

Le service psychosocial propose également des activités de loisirs en groupe, permettant au patient de maintenir une vie sociale active. Des cours de nordic walking adaptés au rythme des bénéficiaires sont organisés dans plusieurs régions. Des journées aérées favorisant les contacts sociaux ont lieu plusieurs fois par an. Il anime des séances CPAP, avec des soignants, pour motiver le patient à poursuivre sa thérapie. Il encourage le développement des groupes d'entraide, comme la sarcoïdose.

Veuillez plier le long de cette ligne